

Arabe

Présentation du sujet

En dépit d'une actualité brûlante et imposante, le sujet d'arabe de la session 2021 concerne la question lancinante du changement climatique dont l'impact reste majeur, pérenne, pour l'humanité tout entière. Ainsi l'article intitulé « *Le changement climatique menace de la survenue de cyclones de plus en plus destructeurs. Le nord de la péninsule arabique dans l'œil de la tempête* » aborde le sujet du changement climatique d'un point de vue planétaire. Il y expose scientifiquement les causes, les conséquences et indique son impact sur le monde arabe à travers des cyclones et des torrents qui ont frappé certains pays du Golfe, du Moyen-Orient et du Maghreb. Cette problématique du changement climatique n'apparaît qu'en filigrane de la carte géographique de l'est du continent africain intitulée : « *L'insécurité alimentaire autour de l'est de l'Afrique* » qui montre une situation alimentaire critique allant jusqu'à la famine dans certains pays arabes ou africains. Ce problème crucial de sécurité alimentaire dans le monde arabe est évoqué d'une manière fouillée et détaillée dans l'article « *L'avènement d'une sécurité alimentaire arabe : un défi de plus en plus difficile* ». L'auteur énumère les différents facteurs, dont le changement climatique, qui empêchent le monde arabe de jouir dans son ensemble d'une sécurité et d'une autonomie alimentaires. Le dernier article, « *L'Union Européenne accorde une subvention de six millions d'euros à la Mauritanie pour faire face au changement climatique* », illustre l'impact du changement climatique sur un pays arabe, notamment au niveau agricole, et la solidarité internationale pour y apporter une réponse adéquate.

Analyse globale des résultats

À l'instar de la session 2020, l'actuelle session s'est déroulée sous l'emprise d'une pandémie toujours aussi prégnante. Nonobstant, les prestations des candidats de l'actuelle session étaient globalement de meilleure qualité que celles de leurs prédécesseurs. Cela s'explique éventuellement par la préparation au concours qui s'est poursuivie jusqu'au bout cette année avec plus de rigueur en s'adaptant mieux aux aléas d'une conjoncture historique inédite.

Le jury a noté avec satisfaction que les candidats sont au fait des exigences formelles du concours. La majorité a proposé un titre de la synthèse même s'il n'est pas toujours pertinent, a indiqué le nombre de mots et a essayé, peu ou prou, de construire un travail cohérent autour d'une problématique. Cependant, certains candidats ne présentaient pas correctement les documents du dossier et se contentaient de mentionner leurs numéros (document 1, document 2, etc.). Le barème prévoit à partir de la session 2021 une pénalité pour cette présentation erronée.

Il est nécessaire aussi de traiter tous les documents et de n'opérer aucune omission. Or, certains candidats ont négligé tel ou tel document ou se sont contentés d'une simple mention au lieu de s'atteler à une vraie analyse et une réelle confrontation.

Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

Problématique

La majorité des candidats n'a eu pratiquement aucune difficulté pour comprendre les documents puisqu'ils sont pour la plupart des arabophones, locuteurs natifs. Cependant, cela n'a pas aidé certains candidats à dégager une problématique appropriée qui permettait une approche pertinente du corpus. En effet, seule une lecture exigeante, attentive est susceptible d'articuler la *sécurité alimentaire* au *changement*

climatique et de percevoir le rapport de cause à effet entre ces deux paradigmes. Fort heureusement, une partie très significative des candidats (20 à 30 %) a bien repéré ce rapport et c'est parmi eux que l'on retrouve les copies les plus brillantes et les mieux abouties.

Une partie non négligeable des candidats a construit une synthèse autour de la problématique de la sécurité ou plutôt l'insécurité alimentaire en opérant parfois une jonction avec le changement climatique. Celui-ci n'apparaît pas clairement comme la cause principale de l'insécurité alimentaire. Quelques candidats ont choisi la problématique bateau de l'environnement qui n'a pas du tout permis de faire émerger les vrais enjeux qui traversent le corpus.

Certaines synthèses ne mentionnent aucune problématique et se contentent de restituer les éléments des textes sans les relier ou les hiérarchiser. Ainsi le changement climatique et la sécurité alimentaire sont mentionnés côte à côte comme deux éléments distincts. La synthèse est alors cumulative, clairsemée et manque de fil conducteur.

Un autre travers en rapport avec l'absence de problématique est le traitement linéaire des documents du dossier proposé à l'étude. Certaines copies, certes minoritaires, ont ainsi présenté séparément les documents selon l'ordre du dossier. Aucune hiérarchisation des idées et aucun souci de relier les textes en repérant les points de convergence mais aussi, le cas échéant, de divergence. Un tel travail est aux antipodes de ce qui est attendu dans cet exercice de déconstruction-reconstruction qu'est la synthèse.

Restitution

La restitution juste et équilibrée des éléments du corpus dépend étroitement de la pertinence du choix de la problématique. Ainsi, les restitutions complètes et détaillées qui échappent aux redites et redondances sont celles qui ont opté pour le *changement climatique* et son incidence sur la *sécurité alimentaire*. Les autres choix ont induit des restitutions parcellaires, incomplètes et tronquées. Les candidats qui ont choisi, par exemple, la sécurité alimentaire comme problématique ont négligé plusieurs éléments qui ont trait au changement climatique, notamment les considérations très techniques pour lutter contre le phénomène des cyclones.

Aussi, la restitution ne doit comporter que des éléments émanant du corpus dans un esprit de neutralité totale loin de toute considération subjective. Or, on trouve, à divers degrés, dans les productions des candidats cette année, quelques idées, notamment en introduction ou en conclusion, qui trahissent une sensibilité, une approche personnelle. Cette dérive prend une tournure extrêmement inquiétante dans le cas d'une copie où le candidat a jugé opportun de disserter sur la crise sanitaire du Covid 19 avant de traiter la vraie problématique du dossier. Une telle initiative qui relève du hors sujet et qui fait fi des règles élémentaires de la synthèse ruine complètement le travail des candidats.

Langue

Il n'est plus opportun de recenser les types d'erreurs déjà mentionnées dans les précédents rapports et que les candidats s'obstinent à commettre d'une année à l'autre : les problèmes d'orthographe relatifs à l'écriture de la *hamza*, des lettres emphatiques, des interdentes, de la confusion entre ت et ة ou encore d'*alif mamdûda* relèvent désormais de la responsabilité des candidats. Il est urgent qu'ils prennent en considération les conseils et remarques des rapports des sessions précédentes car ces erreurs demeurent fréquentes, multiples et très gênantes.

En revanche, il est nécessaire d'attirer l'attention des candidats sur cette nouvelle confusion très dommageable entre la préposition إلى (à, vers) et l'exceptif إلا (أداة الاستثناء) (sauf, hormis, à l'exception...). Ces deux particules ne sont pas du tout interchangeables.

Il est plus judicieux de présenter maintenant des erreurs dont la portée est cruciale puisqu'elles relèvent de la sémantique ou de la syntaxe.

Plusieurs candidats utilisent le verbe أشاد/ يُشيد (faire l'éloge de, louer) dans le sens de *mentionner*.

L'association de تسديد (paiement, versement, remboursement) avec la notion de *sécurité alimentaire* : تسديد الأمن الغذائي est incompréhensible. Il y a vraisemblablement confusion avec le nom d'action سدّ qui signifie combler, remédier.

On note un usage erroné du verbe آل/ يزول (aboutir à, tendre vers) au lieu du verbe حال/ يحول (empêcher, éviter, prévenir) et du nom هاجس ج هواجس (préoccupation, inquiétude) que plusieurs candidats utilisent dans l'acception d'obstacle.

Le jury a relevé des reconstructions malheureuses de certaines expressions idiomatiques arabes :

- نشوب أعاصير (*éruption de cyclone). Or, le nom verbal نُشوب (déclenchement, éclatement) est réservé presque exclusivement à حرب (guerre) et accessoirement à صراع/ عنف (conflit / violence) ;
- تزايد مدقع (augmentation *famineuse). Or, l'adjectif مدقع est exclusivement associé en arabe à فقر (pauvreté) : فقر مدقع une extrême pauvreté.

Les mots et les expressions sont ancrés dans un contexte, dans un circuit de sens. On ne peut les extraire, les décontextualiser sans que cela produise désordre et confusion.

Soulignez également les accords des pluriels inanimés même si ce type d'erreurs a été mentionné antérieurement, il est nécessaire de le resigaler vu son importance morpho-syntaxique. Les erreurs sont particulièrement nombreuses dont voici un échantillon édifiant :

- الدول العربية التي باتت تعاني من أجل أمنها الغذائي : الدول العربية الذين باتوا يعانون من أجل أمنهم الغذائي : les pays arabes qui peinent désormais pour « atteindre » leur sécurité alimentaire ;
- سعي الدول لتحقيق أمنها واستقرارها : سعي الدول لتحقيق أمنهم واستقرارهم : la démarche des états pour assurer leur sécurité et leur stabilité ;
- دول المنطقة تسعى : دول المنطقة يسعون... : les pays de la région œuvrent pour...

Les pluriels inanimés, est-il nécessaire de le rappeler, ne s'accordent qu'au féminin singulier.

Conclusion

Il est nécessaire de rappeler, en guise de conclusion, qu'une synthèse réussie exige les éléments suivants :

- une introduction où le candidat présente par leurs intitulés les documents du corpus, repère une problématique pertinente afférente à l'ensemble des documents et annonce son plan ;
- une ou plusieurs parties, cœur de la synthèse, où il répond minutieusement et méthodiquement à la problématique en opérant un va et vient constant entre tous les documents ;
- une conclusion qui récapitule les éléments restitués dans la partie-analyse et ouvre des perspectives si, et seulement si, les documents comportent des éléments qui permettent une telle ouverture.